



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ORIENTATIONS DE L'ADEME



STRATÉGIE DE L'ADEME POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DU TOURISME

2023/2025

Sommaire

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Référente : Aude Andrup (ADEME)

Direction/Service : DAAT

Crédits photo : Laurent Mignaux/Terra - Daniel Coutelier/Terra - Olivier Brosseau/Terra - Gérard Crossay/Terra - shutterstock

Création graphique : Thierry Fougerol

Brochure réf. 011960

ISBN : 979-10-297-2033-8

Dépôt légal : @ADEME Éditions, janvier 2023

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

1.	LE TOURISME, UN SECTEUR CLÉ EN FRANCE, ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES	4
2.	POURQUOI UNE STRATÉGIE TOURISME ?	6
3.	PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE TOURISME	8
3.1	Les priorités d'actions	9
3.2	Le périmètre d'intervention	10
3.3	Les grandes orientations de chaque thématique	11

1 LE TOURISME, UN SECTEUR CLÉ EN FRANCE, ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES



Depuis plus de 30 ans, la France est la première destination touristique mondiale avec près de 90 millions de touristes internationaux. Hors période de crise, la consommation touristique représente environ 8 % du PIB et 2 millions d'emplois (soit 7,8 % des emplois salariés¹) : le tourisme est résolument un secteur clé pour l'économie française, mais également une préoccupation grandissante concernant sa compatibilité avec une transition écologique de notre société. En France, le tourisme est responsable de 11 %² des émissions de gaz à effet de serre - GES - (principalement en raison du transport, des hébergements et des restaurants), de pressions sur les ressources naturelles (ex : jusqu'à + 211 % de consommation annuelle d'eau et + 287 % de consommation annuelle d'énergie pour les territoires fortement touristiques³), de production de déchets (+ 27 % par rapport à la moyenne nationale²)...

Le secteur du tourisme fait face à des défis structurels : montée en qualité de l'offre touristique, développement des infrastructures touristiques, difficultés de recrutement et manque d'attractivité des métiers et carrières, investissement dans le numérique, construction d'une trajectoire de transition écologique. Sur ce dernier point, le secteur a encore de fortes marges de progression, que ce soit pour la réduction de son empreinte environnementale que pour son adaptation au changement climatique. Depuis 2020, le tourisme est l'un des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire qui a accentué ces défis structurels et mis en exergue une nécessité de transformation du secteur.

Le Gouvernement porte divers plans pour mobiliser une partie du secteur à court terme :

- **le plan Avenir Montagnes⁴** vise à accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique ;
- **le plan Destination France⁵** vise à faire de la France la 1^{ère} destination de tourisme durable d'ici 2030. Il repose sur cinq axes d'intervention et mobilise près de 2 milliards d'euros de crédits publics de 2022 à 2024. L'ADEME est concernée par l'axe 4 via le Fonds

Tourisme Durable⁶, la mise en œuvre d'actions pour améliorer l'empreinte environnementale du secteur (en lien avec l'initiative ACT) et le pilotage de projets pour le développement du tourisme à vélo (accompagnement au développement du label « Accueil vélo » et d'infrastructures et d'itinéraires). Les plans gouvernementaux viennent compléter l'intervention de l'Agence qui vise à un engagement pérenne des filières prioritaires du secteur (en considérant leurs impacts environnementaux) et pour l'ensemble de ses domaines d'intervention, comme présenté ci-après.



Le Fonds Tourisme Durable (FTD) opéré par l'ADEME a permis depuis 2021 d'implémenter le 1^{er} dispositif de massification de la transition auprès d'opérateurs touristiques. Le FTD est ouvert aux hébergements et restaurants TPE/PME situés en zone rurale et périurbaine. Les entreprises sont accompagnées par des partenaires de l'ADEME pour réaliser un diagnostic environnemental gratuit et un plan d'actions (2 300 en plus d'un an) qui permet en outre d'accéder à des aides dans tous les domaines de la transition écologique (formation, investissements pour économies d'eau, d'énergie, l'alimentation durable...). Un volet complémentaire a permis de financer 73 projets de « slow tourisme » sélectionnés dans le cadre d'appels à projets⁷.

1 - Équivalent temps plein

2 - <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

3 - « La fonction touristique des territoires : facteur de pression ou de préservation de l'environnement ? » - MTES, 2017

Écart mesuré par rapport à la moyenne nationale - Eau : donnée en m³ ; Énergie : gaz et électricité en MWh par habitant ; Déchets : déchets ménagers et assimilés en kg par habitant

4 - <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-accompagner-les-territoires-de-montagne>

5 - https://www.gouvernement.fr/upload/media/default/0001/01/2021_11_dossier_de_presse_-_destination_france_-_plan_de_reconquete_et_de_transformation_du_tourisme_-_2011.2021.pdf

6 - <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>

7 - Communiqué de presse et lauréats <https://presse.ademe.fr/2022/02/france-reliance-73-projets-slow-tourisme-soutenus.html>

2

POURQUOI UNE STRATÉGIE TOURISME ?



L'année 2019 est une année pivot dans la mobilisation de l'ADEME au sein du secteur du tourisme. En effet, avant 2019, l'intervention de l'Agence visait essentiellement les hébergements touristiques et s'appuyait sur l'Écolabel européen et l'affichage environnemental. En 2019, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a confié à l'ADEME une mission relative à la structuration d'une politique de développement du tourisme durable en France. Un rapport « Tourisme durable : 20 mesures pour une transition de la 1^{ère} destination touristique mondiale »⁸ a été remis au ministre délégué chargé du Tourisme, réunissant un ensemble de propositions opérationnelles, dont certaines ont été reprises dans le cadre du plan France Relance. Cette mission a été une réelle opportunité pour l'Agence de valoriser son expertise, et pour le secteur de bénéficier désormais du soutien d'un organisme expert pour accompagner sa transition écologique.

La crise sanitaire n'a pas stoppé la dynamique enclenchée autour de la transition écologique qui représente, pour les professionnels, une voie de différenciation sur le marché, de limitation des risques pour l'avenir et de montée en qualité de l'offre afin de répondre à la demande des touristes, de plus en plus sensibilisés à ces questions environnementales (bien que ce ne soit pas le 1^{er} critère de choix pour les vacances !). Aujourd'hui, l'ADEME s'inscrit pleinement dans le paysage français du tourisme, travaille avec l'ensemble des acteurs du secteur (hébergements, restaurants, sites de loisirs, institutionnels, médias, plateformes...) et reçoit un nombre croissant de sollicitations.

Par ailleurs, le tourisme est un secteur transversal, diffus et rassemblant une pluralité d'acteurs (filiales et territoires). Ceci présente l'avantage d'un champ large d'intervention pour l'Agence, mais également un risque de perte d'efficacité des actions si l'intervention n'est pas structurée et coordonnée. Il est donc nécessaire d'avoir :

- une vision partagée sur la trajectoire à suivre ;
- une cohérence des actions entre les Directions régionales et le siège ;
- une réflexion sur l'efficacité des actions menées.



Au travers du plan France Relance et désormais du plan Destination France, l'ADEME dispose de moyens financiers pour mener des actions « coup de poing » afin d'impulser une dynamique de transformation du secteur du tourisme. Toutefois, cette action est limitée dans le temps (2022/2024), dans l'espace (secteur et territoires couverts partiellement⁹) et financièrement. Afin d'engager une transition écologique pérenne de l'ensemble du secteur, il est nécessaire de construire une offre complémentaire, en veillant à l'articulation avec celle des partenaires et relais.

8 - <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/4753-tourisme-durable-20-mesures-pour-une-transition-de-la-1ere-destination-touristique-mondiale.html>

9 - Cf partie 1.1

3

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE TOURISME



3.1. - Les priorités d'actions

La stratégie Tourisme de l'ADEME vise à accompagner le secteur dans une transition écologique pérenne et globale. Pour cela, l'Agence identifie 3 priorités :

Sensibiliser et orienter le secteur

Il s'agit de continuer à objectiver les impacts environnementaux du tourisme et d'acculturer les acteurs sur ce sujet, les leviers sur lesquels agir au vu de leur activité et les orienter sur les dispositifs/outils existants.

Accompagner pour agir à court terme et préparer l'avenir

Il s'agit, d'une part, de mettre en œuvre les mesures du plan Destination France couvrant une partie du secteur et, d'autre part, de développer, pour l'ensemble du secteur et des thématiques de transition écologique, des méthodologies, des dispositifs d'accompagnement des acteurs, des expérimentations... afin d'engager durablement le secteur.

Le schéma figurant en 3.2., présentant le périmètre d'intervention de l'Agence, explicite cette approche.

Les sujets marqués d'une (dans la cartographie qui suit) sont en partie concernés par Destination France, les autres sont couverts par la stratégie globale.*

Développer des partenariats stratégiques

La transition écologique du secteur s'appuie sur de grands partenariats : des opérateurs et des territoires qui ont la capacité de fédérer les acteurs sur l'ensemble des thématiques, de générer et d'entretenir les dynamiques. L'ADEME se positionne en animateur et tiers de confiance vis-à-vis de ces partenaires.



3.2. - Le périmètre d'intervention

Compte tenu de la forte transversalité du secteur, un périmètre d'intervention est défini en vue de resserrer l'action de l'ADEME sur les enjeux clés et de gagner en efficacité.

Sur la base des connaissances acquises au travers de la mission ministérielle de 2019¹⁰, du bilan des émissions de gaz à effet de serre¹¹ (GES) et de l'expertise de l'Agence, la stratégie est présentée selon une entrée par filières¹². Au sein de chacune des filières sont associés les thèmes prioritaires à couvrir compte tenu des impacts environnementaux.

Deux entrées supplémentaires sont ajoutées :

- l'une portant sur des programmes territoriaux et transversaux au secteur ;

- l'autre visant des actions d'expérimentation et de rayonnement sur la scène européenne et internationale, permettant de renforcer le rôle précurseur de l'Agence, investiguant des sujets encore peu portés et/ou à potentiel pour la France et le secteur en lien avec la transition écologique.



Cartographie du périmètre de la stratégie d'intervention de l'ADEME pour le secteur du tourisme

Les sujets marqués d'une* sont ceux concernés par Destination France

Approche métiers/filières	TRANSPORT ET MOBILITÉS <ul style="list-style-type: none"> ● Mobilités actives* ● Intermodalité ● Report modal avion ou voiture vers transports en commun, mobilité coopérative 	HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES* <ul style="list-style-type: none"> ● Rénovation thermique des bâtiments ● Énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie (clim., chauffage eau/air, ventilation) ● Démarche 360°
	RESTAURANTS* <ul style="list-style-type: none"> ● Alimentation durable ● Gaspillage alimentaire ● Démarche 360° 	SITES TOURISTIQUES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS <ul style="list-style-type: none"> ● Transition écologique et écocitoyenneté ● Offres touristiques d'accélération de la transition écologique
	TOURISTES <ul style="list-style-type: none"> ● Sobriété & imaginaire du voyage, sensibilisation aux enjeux de la soutenabilité du tourisme, offre des prescripteurs (tours opérateurs...) 	
Approche thématique transversale	TERRITOIRES <ul style="list-style-type: none"> ● Positionnement ADEME et interactions relais & partenaires (État, Régions, Départements...) ● Partage expertise et accompagnement (adaptation au changement climatique ; empreinte carbone* ; décarbonation ; tourisme d'affaires) 	
Approche expérimentale et de diffusion	TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION ET DE TRANSFORMATION Innovation, qualité de l'air, numérique responsable, « zéro artificialisation nette » des sols, approche paysages...	EUROPE ET INTERNATIONAL Vecteur de partage expertise

10 - Cf partie 1.2

11 - <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4688-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france.html>

12 - Par filière, il faut entendre les segments suivants : hébergements, restaurants, transport, sites touristiques et activités de loisirs, touristes.

3.3. - Les grandes orientations de chaque thématique

Dans sa stratégie, l'ADEME se fixe de grandes priorités dans chaque thématique.

TRANSPORT ET MOBILITÉS

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les enjeux environnementaux clés :

- le transport comptabilise les 3/4 des émissions de GES du secteur ;
- les émissions sont émises majoritairement lors des déplacements aller/retour entre le lieu de résidence et le lieu de séjour. Pour ces déplacements, le principal émetteur est le transport aérien ;
- dans le cadre de Destination France, la France a l'ambition de devenir la 1^{ère} destination mondiale de vélotourisme d'ici 2030.

OBJECTIFS

Accompagner la **mise en tourisme des offres de transport et de mobilité** dans les territoires pour contribuer à la réduction des émissions et à une meilleure gestion des flux touristiques : études techniques ponctuelles, opérations collectives avec des territoires, développement du vélotourisme en France (ex : ingénierie et infrastructures *via* Destination France).

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les hébergements comptent pour 7 % des émissions de GES du secteur. Les enjeux environnementaux clés des hébergements sont : la performance thermique des bâtiments, les consommations d'énergie (ex : chauffage air, eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation, éclairage, équipements de cuisine, piscines), d'eau (ex : chambres, espaces communs, fuites et arrosage) et la production de déchets.

OBJECTIFS

Accompagner le secteur pour la **rénovation thermique des bâtiments** (ex : Destination France / Fonds Tourisme Durable).

Développer les **énergies renouvelables et de récupération** pour contribuer à l'objectif national de 32 % du bouquet énergétique à l'horizon 2030 (ex : Fonds Chaleur, Destination France / Fonds Tourisme Durable).

Muscler une dynamique autour de la transition écologique des services d'hébergement touristique selon une **démarche 360°** (ex : Écolabel européen, écoconception, diagnostic et plan d'actions dans le cadre de Destination France / Fonds Tourisme Durable).



RESTAURANTS

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Les restaurants comptent pour 6 % des émissions de GES du secteur.

Les enjeux environnementaux clés sont :

- l'alimentation (produits frais sous labels de qualité, végétalisation des menus, circuit court) ;
- la consommation d'énergie (équipements cuisine, cuisson et lavage, chauffage/climatisation) ;
- les déchets (prévention, dont le gaspillage alimentaire).

OBJECTIFS

Faire connaître l'expertise ADEME sur l'**alimentation durable** et favoriser le passage à l'action (ex : animation de réseaux tourisme et alimentation dont « Projet Alimentaire Territorial »).

Muscler une dynamique autour de la transition écologique des services de restauration selon une **démarche 360°** (ex : accompagnement d'opérations collectives, diagnostic et plan d'actions dans le cadre de Destination France / Fonds Tourisme Durable).

Poursuivre la capitalisation de retours d'expérience sur le **gaspillage alimentaire** pour essaimer les bonnes pratiques et accompagner une montée en compétences et outillage des professionnels (ex : opérations collectives).

SITES TOURISTIQUES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

En raison des émissions liées à leur fonctionnement et à leur fréquentation, les sites et activités peuvent être appréhendés pour l'ADEME comme :

- un acteur à accompagner dans la transition écologique ;
- un vecteur de mobilisation du grand public pour diffuser les messages de l'Agence.

OBJECTIFS

Embarquer des **sites emblématiques** et fréquentés dans la transition écologique (ex : opérations ponctuelles d'accompagnement, partage d'expertise).

Contribuer au développement des formes émergentes de tourisme (ex : « slow tourisme », agritourisme, écotourisme), en cohérence avec les principes de la transition écologique (ex : Destination France / Fonds Tourisme Durable).

TOURISTES

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Voyage de proximité :

49 % des personnes interrogées prévoient de voyager en France sur le moyen terme (dans les 7 à 12 mois) et 40 % sur le long terme (dans plus de 1 an) - étude Booking, octobre 2020.

Aspirations écologiques :

- Près de la moitié des voyageurs français (47 %) souhaitent se déplacer de façon plus respectueuse de l'environnement à l'avenir - étude Booking.
- 63 % des sondés attendent de l'industrie du voyage qu'elle propose des options plus durables. Les Français seront aussi nombreux à plébisciter des destinations moins connues pour éviter la foule en haute saison (40 %) et contrer le tourisme de masse (46 %). Cette tendance se confirme également au niveau des activités lors des séjours : 58 % des personnes interrogées affirment qu'elles resteront à l'écart des attractions touristiques les plus populaires - étude Booking.

OBJECTIFS

Déclencher un **changement de comportement** dans les pratiques touristiques (ex : sensibilisation aux enjeux environnementaux du tourisme et partage de clés pour agir, des partenariats avec des médias - ex : podcasts).

Amener la structuration d'offres de voyages durables en lien avec les **prescripteurs** (ex : sensibilisation aux enjeux environnementaux du tourisme, partenariats avec des guides touristiques, des plateformes de réservation...)

TERRITOIRES

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- Le tourisme est un secteur très transversal tant par les thématiques environnementales couvertes (ex : alimentation, transport, énergie, adaptation au changement climatique...), que par les activités économiques/filières (ex : restauration, hébergements, transport, loisirs, congrès et événements...).
- Dans les territoires, les compétences sont également éclatées aux échelles locales, départementales, et régionales.
- Le tourisme est un contributeur important aux émissions nationales de GES, il est vulnérable face aux effets du changement climatique, mais il est aussi l'un des premiers secteurs économiques de la France (8 % du PIB, 2 millions d'emplois non délocalisables) présentant donc de forts enjeux dans les territoires.
- Le tourisme d'affaires pèse pour 17 % des émissions de GES du secteur (pour 9 % des nuitées).
- L'événementiel d'affaires est le 2^{ème} poste d'émissions de GES du tourisme pour motif professionnel derrière le transport.

OBJECTIFS

Sensibiliser et accompagner les professionnels et élus sur l'**adaptation au changement climatique** pour leurs territoires et activités touristiques (ex : développement de méthodologies et opérations collectives ponctuelles).

Placer le secteur dans une **trajectoire de décarbonation** (ex : mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre, outillage du secteur pour évaluer son empreinte carbone et définir des trajectoires via Destination France).

Renforcer l'exemplarité du **tourisme d'affaires** pour les événements/colloques (ex : sensibilisation et expérimentations ponctuelles).

Inscrire l'ADEME dans le **paysage du secteur du tourisme** (ex : valorisation de l'offre de l'ADEME, partenariats nationaux et territoriaux avec des institutionnels, des associations, fédérations et accompagnement de la montée en compétences du secteur sur la transition écologique).

Positionner le tourisme comme axe structurant des **démarches territoriales** de transition écologique et économique.



TERRAINS D'EXPÉRIMENTATION ET DE TRANSFORMATION

CONTEXTE

Afin de préparer l'avenir, il est proposé d'explorer des sujets en lien avec la transition écologique pour le secteur du tourisme.

OBJECTIFS

Investir certains piliers de **l'économie circulaire** pour limiter la production de déchets et les émissions.

Mobiliser le secteur du tourisme autour de l'objectif **zéro artificialisation nette des sols** (ex : expérimentation ponctuelle, R&D).

Intégrer la problématique de la **qualité de l'air** dans les projets de transition écologique des hébergements.

Utiliser les **grands festivals comme leviers de mobilisation des acteurs touristiques** (ex : expérimentations ponctuelles).

Faire germer les **innovations** autour de la transition écologique du tourisme (ex : organisation d'hackathons dans les territoires).

Éveiller sur les enjeux et pratiques du **numérique responsable**.

EUROPE ET INTERNATIONAL

CONTEXTE

La portée géographique du tourisme implique de consacrer une partie de l'intervention de l'ADEME sur des travaux européens et internationaux.

OBJECTIF

Partager l'expertise de l'ADEME (ex : participation de groupes de travail européens, pilotage d'études à portée européenne).

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



ademe.fr



STRATÉGIE DE L'ADEME POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DU TOURISME

Depuis plus de 30 ans, la France est la première destination touristique mondiale avec près de 90 millions de touristes internationaux et représente 8 % du PIB (hors période de crise). Le tourisme est également responsable de 11 % des émissions nationales de gaz à effet de serre.

La crise sanitaire, qui a extrêmement touché le secteur, n'a pas stoppé la dynamique enclenchée autour de la transition écologique qui représente, pour les professionnels, une voie de différenciation sur le marché et de montée en qualité de l'offre.

Le tourisme est un secteur transversal, diffus et rassemblant une pluralité d'acteurs, qui présente donc l'avantage d'un large champ d'intervention pour l'ADEME, mais également un risque de perte d'efficacité des actions si l'intervention n'est pas structurée et coordonnée.

Afin d'engager le secteur sur une transition écologique pérenne, il a été nécessaire pour l'ADEME de définir des priorités d'intervention ainsi qu'une trajectoire. Ainsi, l'élaboration d'une stratégie sectorielle est indispensable. Ce document présente les grandes orientations envisagées sur la période 2023/2025.

011960

